



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	31	15	3



**OBJET : 10-3 - ECOLES PUBLIQUES  
- CONVENTION DE PARTENARIAT DE  
CULTURE SCIENTIFIQUE AVEC L'INRA  
PACA 2019-2021 - AUTORISATION DE  
SIGNATURE**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N°Enregistrement :  
238349

Certifié exécutoire compte tenu de  
l'affichage en Mairie,  
Le 18 JUIL. 2019  
Et de la réception en Sous-Préfecture,  
Le 18 JUIL. 2019  
Par délégation du Maire,  
L'Attachée territoriale,



S. MIGLIORE

## VILLE D'ANTIBES

### EXTRAIT

### du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 12 juillet 2019

Le vendredi 12 juillet 2019 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 05/07/19, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire.

#### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jacques GENTE, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Patrice COLOMB, M. André-Luc SEITHER, M. Yves DAHAN, Mme Khéra BADAOU, M. Marc FOSSOUD, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Alain CHAUSSARD, M. Gérald LACOSTE, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Eric PAUGET, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, M. Tanguy CORNEC, M. Lionel TIVOLI, M. Marc GERIOS, Mme Michèle MURATORE, Mme Cécile DUMAS

#### Procurations

M. Serge AMAR à M. Eric DUPLAY  
M. Audouin RAMBAUD à Mme Jacqueline BOUFFIER  
Mme Marina LONVIS à Mme Anne-Marie BOUSQUET  
Mme Nathalie DEPETRIS à Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN  
Mme Anne-Marie DUMONT à M. Bernard DELIQUAIRE  
Mme Martine SAVALLI à Mme Angèle MURATORI  
M. Henri CHIALVA à M. Alain CHAUSSARD  
Mme Marguerite BLAZY à M. Jean LEONETTI  
M. Bernard MONIER à M. Patrice COLOMB  
Mme Cléa PUGNAIRE à M. Patrick DULBECCO  
Mme Carine CURTET à M. Gérald LACOSTE  
Mme Rachel DESBORDES à Mme Vanessa LELLOUCHE  
Mme Agnès GAILLOT à M. Hassan EL JAZOULI  
Mme Marine VALLEE à M. Tanguy CORNEC  
M. Pierre AUBRY à Mme Michèle MURATORE

**Absents :** M. Michel GASTALDI, M. Mickael URBANI, M. Louis LO FARO

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.  
Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s) : SPORTS - JEUNESSE - EDUCATION - PETITE ENFANCE

Dans le cadre du Projet Educatif Territorial, la Commune désire mettre en place un partenariat avec l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) Provence Alpes Côte d'Azur (PACA).

Ce partenariat consiste pour la Ville d'aborder la thématique Environnement et Développement Durable, d'une part, et, pour le service Communication de l'INRA PACA de proposer des ateliers de jeux sur la thématique : transition écologique des agrosystèmes, d'autre part.

Ces ateliers seront dédiés aux élèves des écoles primaires publiques, lors des temps périscolaires.

En amont, les animateurs du service périscolaire seront formés, par le service Communication et des scientifiques de l'INRA, aux enjeux d'une agriculture durable par le biais d'un jeu nommé « STAL Invasions » et de la protection des cultures avec l'album pédagogique « les plantes savent se défendre ».

Un bilan de l'utilisation de ces deux supports sera transmis à l'INRA, à l'issue de chaque année scolaire.

Des interventions ponctuelles abordant d'autres thèmes pourront être faites gratuitement par les agents de l'INRA au sein des écoles. Il suffira d'en faire la demande 3 mois à l'avance.

Le service Communication de l'INRA PACA s'engage à valoriser ce partenariat au sein d'un plan de communication concerté avec la Ville.

Les modalités de ce partenariat font l'objet d'une convention entre la Commune et l'INRA PACA, annexée à la présente délibération, d'une durée de deux années scolaires.

OUI CET EXPOSÉ

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec l'Institut National de la Recherche Agronomique Provence Alpes Côte d'Azur, relative à un partenariat de culture scientifique et de mise en place d'ateliers au sein des écoles primaires publiques, ainsi que les éventuels avenants qui ne bouleverseraient pas l'économie générale du contrat.

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

  
Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr/>. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."

**Accusé de réception préfecture****Objet de l'acte :**

DCM N.10-3 - ECOLES PUBLIQUES - CONVENTION DE PARTENARIAT DE CULTURE SCIENTIFIQUE  
AVEC L'INRA PACA 2019-2021 - AUTORISATION DE SIGNATURE

**Date de transmission de l'acte :** 18/07/2019

**Date de réception de l'accusé de  
réception :** 18/07/2019

**Numéro de l'acte :** lmc1731752 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600045-20190712-lmc1731752-DE

**Date de décision :** 12/07/2019

**Acte transmis par :** Nadya ZENNIR

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 9. Autres domaines de compétences  
9.1. Autres domaines de compétences des communes